

COMPTE-RENDU

Réunion de la Commission Communication de la CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire

Jeudi 27 mai 2021 à 9h30 à Beaurepaire

Ordre du jour de la réunion

1. Présentation des supports de communication de la CLE
 2. Information sur la refonte du site internet de la CLE
 3. Pré-validation de la stratégie et du plan de communication de la CLE
 4. Présentation des actions de communication prévues par les outils de gestion de la CLE
 5. Propositions de nouvelles actions à engager
 6. Questions diverses
-

Synthèse

- La stratégie et le plan de communication de la CLE seront soumis à la validation du Bureau de la CLE.
 - Les actions envisagées pour 2021 seront soumises à la validation du Bureau de la CLE.
-

M. SAVIGNON remercie les participants à cette commission et rappelle l'importance que revêt pour lui la communication à destination de l'ensemble des publics et notamment des partenaires de la CLE.

1 Présentation des supports de communication de la CLE

Nadia BOUISSOU présente les différents supports de communication de la CLE existants (cf. diaporama).

Claire DEBOST s'interroge sur l'accessibilité des notions de CLE- Commission Locale de l'Eau - et de SAGE par le grand public mais également par les élus du territoire.

Eric SAVIGNON indique que certains membres de la CLE constatent qu'un certain nombre d'élus ne maîtrisent pas ce qu'est la CLE ni quels sont ses rôles et missions. Il ajoute que la gestion de l'eau étant un sujet clé pour le territoire, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs puisse identifier la CLE. Il rappelle également qu'il est nécessaire de communiquer auprès des scolaires afin de sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux de gestion intégrée des ressources en eau et milieux aquatiques.

Christian DREVET indique que la communication à destination des scolaires permet également d'informer les parents.

Aline BRANCHARD indique qu'il est nécessaire d'adapter le discours au public ciblé et que la présentation de la CLE dans les supports de communication est principalement destinée à un public institutionnel plutôt qu'au grand public.

Nadia BOUISSOU indique que la stratégie et le plan de communication ont notamment pour vocation de

définir les types d'actions à proposer en fonction des publics visés.

Eric SAVIGNON ajoute qu'il est nécessaire de maintenir une communication fréquente afin d'assurer une connaissance et une compréhension de la CLE et de son travail. Il rappelle l'importance d'utiliser, en plus des supports de la CLE, les autres vecteurs de diffusion que sont par exemple les bulletins municipaux et sites internet des communes.

Claire DEBOST propose que la présentation de la CLE soit faite en fin des supports de communication.

Christian DREVET souhaiterait que les associations soient également destinataires des supports de communication de la CLE tels que le livret d'accompagnement du SAGE.

2 Information sur la refonte du site internet du SAGE

Nadia BOUISSOU présente le site internet de la CLE dans sa configuration actuelle (cf. diaporama).

Jacqueline BIAO présente le projet de nouveau site internet (cf. [projet site internet CLE](#)). Elle ajoute qu'il est possible d'intégrer un trombinoscope des membres de la CLE comme cela a été fait pour les membres du SIRRA sur le site de ce dernier.

Eric SAVIGNON souhaite qu'un trombinoscope soit mis en ligne, présentant notamment les Vice-Présidents et le Président.

Claire DEBOST indique qu'une photo de groupe serait plus facile à actualiser que des photos individuelles en cas de changement de mandats.

Eric SAVIGNON propose que des photos individuelles et une photo de groupe de l'ensemble des membres de la CLE soient réalisées dans la mesure du possible.

Claire DEBOST demande quel public contacte la cellule technique de la CLE via le formulaire de contact du site internet.

Nadia BOUISSOU indique qu'il s'agit principalement de professionnels tels que des bureaux d'études ou des entreprises de forage qui souhaitent obtenir des renseignements sur l'application du SAGE et dans une moindre mesure des riverains ou des étudiants.

Eric SAVIGNON indique que le site internet de la CLE doit permettre aux riverains d'avoir connaissance des projets concrets réalisés sur le bassin versant.

Nadia BOUISSOU indique qu'initialement le site avait pour vocation de communiquer autour des actions portées par la CLE, en particulier le SAGE et ses outils de mise en œuvre ainsi que des études. Elle ajoute que la CLE n'ayant pas la compétence GEMAPI, les travaux réalisés par les structures gemapiennes sont présentés dans leurs outils de communication respectifs. Elle précise que le site de la CLE peut servir de relai d'information autour de ces projets.

Aline BRANCHARD propose que l'onglet « Actions » soit un sous-onglet de l'onglet « SAGE » pour plus de cohérence et afin de libérer une place d'onglet qui pourrait être occupée par un onglet tourné vers la sensibilisation et la pédagogie (ex : animations scolaires).

Claire DEBOST indique que le terme « Action » fait penser à des projets concrets et non pas à des documents comme le PGRE et le Contrat de bassins. Elle propose de déplacer les sous-onglets « PGRE », « Contrat de bassins » et « Etudes » sous l'onglet « SAGE » et de réserver une place pour parler des animations scolaires.

Aline BRANCHARD propose de faire référence aux animations scolaires et aux projets opérationnels dans le nouvel onglet « Actions ».

Nadia BOUISSOU demande s'il est nécessaire de prévoir un accès réservé aux membres de la CLE avec identifiant et mot de passe.

Eric SAVIGNON indique qu'il n'est pas nécessaire de le prévoir actuellement.

3 Pré-validation de la stratégie et du plan de communication de la CLE

Nadia BOUISSOU présente la stratégie de communication de la CLE et le plan de communication qui en découle (cf. diaporama).

- Objectif n°4 du plan de communication : Communiquer autour des projets d'ampleur

Eric SAVIGNON indique qu'il lui semble nécessaire que la CLE assure le rôle de relai des actions réalisées par les différents maîtres d'ouvrage du bassin versant, en partenariat avec ces derniers.

Claire DEBOST indique qu'en cas de financements, les financeurs sont affichés sur les supports de communication des projets. Elle ajoute que pour les projets intégrés aux outils de gestion portés par la CLE, celle-ci devrait être identifiée comme partenaire. Elle précise que cela permettrait de rappeler que la CLE, parfois vue comme génératrice de contraintes, peut également être facilitatrice de projets.

Eric SAVIGNON ajoute qu'il faudrait également relayer les actions de communication répondant aux objectifs du SAGE et portées par les autres acteurs du territoire, par exemple sous la forme d'encarts sur le site internet de la CLE.

Christian DREVET indique que réciproquement les collectivités pourraient rappeler le contexte du SAGE au travers de leur communication autour d'actions répondant aux objectifs de ce dernier.

➤ **La stratégie et le plan de communication de la CLE seront proposés à la prochaine réunion du Bureau de la CLE.**

4 Présentation des actions de communication prévues par les outils de gestion de la CLE

- SAGE – Volet Qualité

Eric SAVIGNON indique que l'information autour des obligations réglementaires en matière de forage est souvent d'ores et déjà rappelée dans les bulletins municipaux, cependant de nombreux forages restent encore non déclarés, ce qui pose des problèmes en termes de quantité mais également de qualité.

Claire DEBOST indique qu'il faudrait rappeler aux communes l'article de loi auquel elles peuvent se référer.

Christian DREVET demande si les entreprises de forage n'ont pas obligation de vérifier si le forage est déclaré. Il ajoute que les foreurs pourraient informer les propriétaires de leurs obligations.

Nadia BOUISSOU indique que le SAGE prévoit que la CLE se rapproche des entreprises de forage afin d'améliorer les conditions de création de forages domestiques au travers notamment de l'élaboration d'une charte des bonnes pratiques. Elle indique qu'une réflexion autour des moyens d'information des propriétaires de leurs obligations réglementaires en matière de forage pourra être menée à cette occasion.

Eric SAVIGNON indique qu'il sera nécessaire d'étendre la communication relative aux conséquences de la présence de zones de sauvegarde pour l'alimentation en eau potable aux EPCI pour leur compétence PLUi notamment.

- SAGE – Volet Gouvernance et aménagement du territoire

Claire DEBOST indique qu'il est intéressant de poursuivre le programme d'intervention porté par la CLE auprès des élèves du Lycée Agricole de la Côte-Saint-André.

- Contrat de bassins Bièvre Liers Valloire-Sanne

Nadia BOUISSOU présente les actions de communication inscrites au Contrat des bassins de Bièvre Liers Valloire et de la Sanne (cf. diaporama).

Claire DEBOST demande si le coût prévisionnel de ces actions comprend les salaires des animateurs.

Nadia BOUISSOU répond que ce montant comprend les frais de production des outils de communication ainsi que les coûts d'animation pour les actions réalisées par les prestataires.

Christian PECLIER indique que dans le cadre du projet de restauration de la continuité écologique sur le Régrimay à Lens-Lestang, inscrit au contrat, la Fédération de Pêche de la Drôme co-organisera prochainement, avec la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, une visite de chantier pour laquelle la CLE sera conviée.

5 Propositions de nouvelles actions à engager

- Lettre d'info'

Eric SAVIGNON indique que c'est le bon moment pour communiquer auprès des communes au travers une lettre d'info' de la CLE pouvant être insérée aux bulletins municipaux (sous forme d'encart ou d'annexe), afin d'informer notamment sur l'approbation du SAGE, la nouvelle composition de la CLE et ses missions à venir. Il ajoute que cette lettre d'info' sera également l'occasion d'informer du changement de site internet de la CLE.

Franck POURRAT indique qu'il souhaiterait pouvoir intégrer une page d'informations relative au SIRRA et/ou à la CLE au moins une fois par an à son bulletin municipal. Il souhaiterait ainsi pouvoir intégrer une lettre d'info' au bulletin municipal du mois de décembre.

Aline BRANCHARD indique que le SIRRA se rapproche actuellement de ses EPCI membres afin de travailler à la mise en place de partenariats autour de la communication avec ces collectivités. Elle indique qu'il serait ainsi possible de prévoir un encart régulier autour de la gestion de l'eau dans les différents bulletins communaux et/ou intercommunaux.

Eric SAVIGNON indique que cela pourrait notamment être envisagé avec la Communauté de communes Bièvre Isère qui publie 5 fois par an son bulletin.

Claire DEBOST rappelle que certaines petites communes ne publient qu'une fois par an et qu'il sera donc nécessaire d'adapter le contenu aux fréquences de publication.

Eric SAVIGNON propose d'avoir deux options de formats pour ces lettres d'info' à transmettre aux communes et EPCI : un simple encart dans le texte ou une ou plusieurs pages au format du bulletin pouvant ainsi être annexée(s) à celui-ci.

Christian DREVET indique que les encarts peuvent être produits de manière plus régulière et ainsi permettre de communiquer plus fréquemment sur la CLE et ses missions.

Eric SAVIGNON souhaite profiter de la lettre d'info' pour demander aux communes de renseigner sur leur propre site internet le lien vers le site internet de la CLE.

➤ **La prochaine lettre d'info' de la CLE intègrera les éléments proposés et son contenu et sa forme seront soumis à validation de la Commission Communication.**

- Actions envisagées

Eric SAVIGNON indique qu'il compte sur les membres de la CLE et sur les commissions pour être force de proposition et faire remonter les besoins de communication.

- Exposition itinérante

Christian DREVET indique que la réalisation de l'exposition itinérante prévue au contrat de bassins Bièvre Liers Valloire-Sanne nécessitera environ 6 mois de travail et pourrait commencer à l'automne 2021 pour une finalisation de l'exposition début 2022.

Eric SAVIGNON rappelle que le contenu et le format de l'exposition devront être validés par la Commission.

➤ **L'élaboration de l'exposition itinérante de la CLE sera engagée dès que possible afin qu'elle soit disponible courant 2022.**

- Animations scolaires

Christian PECLIER rappelle que la Fédération de Pêche de la Drôme peut également organiser des animations scolaires.

Claire DEBOST indique que la crise sanitaire ayant empêché la réalisation de certains projets pédagogiques sur l'année scolaire 2020-2021 il est probable que ces projets aient été reportés pour 2021-2022 et qu'il ne soit donc pas possible d'en proposer de nouveaux pour la rentrée.

Christian DREVET indique que les animateurs travaillent actuellement avec les enseignants sur les projets pédagogiques. Il précise qu'il s'agit de monter des projets pour 12 classes et estime qu'ils pourront être programmées pour l'année scolaire 2021-2022.

Eric SAVIGNON indique qu'il faut essayer de mettre en place des projets pour 12 classes, en organisant un appel à candidatures lancé par la CLE. Il propose qu'une réunion technique avec la FNE, la FDPPMA 26 et la cellule technique de la CLE soit organisée courant juin afin de proposer un programme d'intervention pour

l'année 2021-2022 à la Commission Communication pour validation avant lancement d'un appel à candidature auprès des écoles.

➤ **Un programme d'intervention en milieu scolaire sera présenté d'ici l'été pour validation à la Commission Communication.**

- Animations grand public

Eric SAVIGNON propose de demander aux collectivités si des manifestations en lien avec la ressource en eau et/ou les milieux aquatiques sont prévues.

Nadia BOUISSOU indique que le Département de l'Isère organise une journée autour de l'ENS de Beaufort, en partenariat avec la pisciculture Murgat en septembre 2021. Elle précise cependant que l'exposition itinérante de la CLE ne sera pas prête à cette date.

Stéphane SARRAZIN indique que la commune d'Anneyron a mis en place un Conseil Citoyen qui permet notamment d'informer autour des enjeux de gestion de l'eau et de la biodiversité. Il indique qu'il est envisagé, dans ce cadre, d'organiser un évènement après la rentrée scolaire autour de ces thématiques.

Christian PECLIER lui indique que la Fédération de Pêche de la Drôme peut accompagner la commune d'Anneyron dans cette manifestation.

➤ **Les collectivités du territoire seront contactées afin de connaître leur programmation d'évènements autour des ressources en eau et milieux aquatiques.**

6 Questions diverses

- Fonctionnement de la Commission Communication

Eric SAVIGNON propose que la Commission Communication se réunisse en fonction de l'actualité et des besoins émergents et au moins 1 fois par an. Il précise qu'elle aura notamment pour missions de valider le contenu et la forme des outils de communication, par mail ou en réunion en fonction des outils. Il rappelle la nécessité de disposer des documents le plus en amont possible de la validation.

➤ **Le fonctionnement de la Commission Communication est validé.**

La séance est levée à 12h06.

Liste des présents

Étaient présents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	SAVIGNON Eric	Bièvre Isère Communauté
	DEBOST Claire	Conseil Départemental de l'Isère
	POURRAT Franck	SIRRA
	SARRAZIN Stéphane	Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Valloire Galaure
USAGERS	DREVET Christian	FNE Isère
	PECLIER Christian	FDPPMA de la Drôme
INVITES	BIAO Jacqueline	SIRRA- Stagiaire en communication
	BRANCHARD Aline	SIRRA – Chargée de communication
	BOUISSOU Nadia	Chargée de mission de la CLE

Étaient excusés :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	CHALEON Aimé	Conseil Départemental de la Drôme
INVITES	LESAFFRE Nathalie	Conseil Départemental de la Drôme
	CONSTANTIN-BERTIN Christel	Chargée de mission de la CLE

Étaient absents :

	Nom Prénom	Organisme
ETAT	SIVADE Eve	Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse